

UN ÉQUILIBRE FINANCIER PÉRILLEUX,



« La méthanisation n'est pas rentable ». Depuis plusieurs mois, voilà la phrase qu'on entend régulièrement sur le terrain ou dans les salons. Info ou lobbying ? Sûrement les deux. Décryptage de cette rumeur avec des professionnels.

■ Plusieurs études ont pointé du doigt le difficile équilibre financier des projets biogaz. La dernière en date, celle de l'Association des agriculteurs méthanisateurs de France (AAMF). En décembre dernier, son président Alain Guillaume a poussé un cri d'alarme dans la presse : « Les résultats économiques montrent une rentabilité très difficile à atteindre, et dans certains cas, une situation dégradée ». En mai 2014, une étude⁽¹⁾ de Biomasse Normandie pour l'Ademe mettait en exergue les écarts entre le prévisionnel et les retours d'expérience. La concurrence sur les intrants entraîne des baisses de performances, et donc des problèmes économiques. Au même moment, le Club Biogaz,

La troisième unité à sortir de terre en France a été positive en trésorerie dès la 2^e année de fonctionnement.

interprofession des acteurs du biogaz, présentait à la presse son livre blanc avec 50 propositions pour ancrer la filière biogaz française dans le projet de loi de programmation sur la transition énergétique. On pouvait y lire que : « Les tarifs d'achat de l'électricité et du biométhane fixés en 2011 restent largement inférieurs au seuil de rentabilité des installations biogaz ». Et que, « pour être viables économiquement, les projets biogaz doivent être subventionnés ». Certes, le manque de soutien pénalise la filière et tous les professionnels plaident pour une augmentation des tarifs (lire page 20). Et ces études sont là pour le prouver et le rappeler aux politiques... Pourtant, on peut également trouver des

exemples de réussites, des unités qui sont rentables.

DES UNITÉS BÉNÉFICIAIRES

C'est le cas, par exemple de la SARL Agriénergie, installée au sud de Montargis, dans le Loiret. La troisième unité à sortir de terre en France a été positive en trésorerie dès la deuxième année de fonctionnement (2010), et cela fait quatre ans que le résultat net est en moyenne de 35 000 €/an. « Le déroulement est tout à fait conforme au business plan, les charges étaient bien évaluées. Nous avons eu la chance d'obtenir des redevances déchets qui n'étaient pas budgétisées », souligne Jean-Claude Beets, l'un des cinq frères éleveurs et gérants de l'unité Agriénergie. D'autres témoignages vont dans le même sens, comme celui de l'association Aile au sujet

MAIS POSSIBLE

PAR AUDE RICHARD

plupart du temps, les coûts de production des cultures intermédiaires et de la main-d'œuvre sont sous-estimés. Toutes ces erreurs dans le montage du business plan impactent considérablement le projet. »

Nicolas Mallein, gérant d'Unica conseil et ancien banquier, conforte ces propos. « *Sur la quinzaine de dossiers que j'ai étudiés, aucun n'était conforme aux attentes des banques. Tous avaient sous-estimé les problèmes de trésorerie lors de la montée en puissance impliquant des crédits court-terme, et beaucoup n'avaient pas optimisé les charges d'exploitation.* » Laurent Lejars, conseiller méthanisation pour les chambres d'agriculture du Centre – Val de Loire, fait le même constat : 80 % des unités de sa région ont fait face à

des difficultés de trésorerie lors de la première année. « *Il n'y a pas une erreur type, mais une multitude d'erreurs propres à chaque situation : retard dans la mise en route, un télescopique à racheter, une erreur de forme dans la facturation de l'électricité... Néanmoins, après une année difficile, on s'aperçoit que les onze unités étudiées sont toutes revenues aux prévisions du business plan.* » Il y aurait donc eu des erreurs dans le montage des projets. Pour Lionel Tricot, expert biogaz à Rhônalpénergie-Environnement (RAEE), « *il est préférable d'insister sur l'ensemble de la méthodologie du montage de projet, plutôt que de faire peur. L'appropriation et la montée en compétence en sont des éléments clés.* » Dans cet objectif, l'agence régionale va publier un guide pédagogique à destination des porteurs de projets, en mettant en avant les points de vigilance.

LA LOGISTIQUE, LA CLÉ DE LA RÉUSSITE

Si aujourd'hui les porteurs de projet et ceux qui les accompagnent montent en compétence et évitent ainsi certaines erreurs, le contexte de la méthanisation a également évolué par rapport aux premières

unités. Les coûts d'investissements sont plus élevés en raison de l'évolution de la réglementation. Dans de nombreuses situations, le traitement des déchets se complique et demande de nouveaux équipements : hygiénisation, broyage, collecteur de pierres, pré-fosse... Mais, en parallèle, les charges d'exploitation sont mieux maîtrisées grâce aux retours d'expérience. Les banques demandent plus de fonds propres et les subventions diminuent. « *Face à ces coûts plus élevés, les économies d'échelle sont atteintes grâce à des puissances de cogénération plus importantes,* souligne Ophélie Beets. *Une unité de 150 kW sera remplacée par une unité de 250 kW. Ce qui entrainera la formation d'un groupement d'agriculteurs*

pour apporter plus d'intrants, donc des coûts de logistique amont et aval supplémentaires. Aujourd'hui, l'optimisation des charges, et en particulier du transport, est la clé de la réussite. Le reste, on maîtrise bien. »

Dans ce contexte, les unités collectives, qui demandent plus de logistique, émergent difficilement. En effet, selon les calculs de Nicolas Mallein, une augmentation de 10 % des coûts d'investissement et de 10 % des charges d'exploitation peut faire chuter un temps de retour sur investissement de 9 % à 0 % ! Pour Laurent Lejars, « *on voit que les unités qui fonctionnent le mieux sont les plus simples, avec un maximum d'intrants sur la ferme. Si on peut, autant sélectionner les déchets à traiter.* » Alors faut-il se tourner vers la petite méthanisation ? Les coûts sont encore trop importants et les procédés trop expérimentaux. Le difficile équilibre de la rentabilité est peut-être donc à aller chercher du côté de la valorisation de la chaleur que des intrants... ■

1) Suivi technique, environnemental, et social d'installations de méthanisation, mai 2014.

de l'unité de Jean-Marc Onno, dans le Morbihan : « *Le bilan financier est positif et l'EBE [excédent brut d'exploitation, ndlr] est supérieur aux prévisions du projet pour la première année (...). L'unité de méthanisation de l'EARL de Guernequay présente des résultats techniques et financiers intéressants, supérieurs aux prévisions. Un des facteurs clés de cette réussite est sans doute la forte implication de Jean-Marc Onno dans ce projet de méthanisation.* »

Alors pourquoi certaines unités sont-elles rentables et d'autres pas ? Les raisons sont multiples, et intimement liées au contexte de l'unité : terrassement, logistique, production des intrants, redevance déchets, valorisation de la chaleur, etc. Chaque cas est différent. Néanmoins, au travers de divers retours d'expériences, certaines leçons peuvent être tirées, comme l'explique Ophélie Beets, responsable méthanisation au bureau d'études NCA Environnement. « *L'absence de rentabilité peut s'expliquer par des outils surdimensionnés par rapport au gisement réellement mobilisable. La*

